

Franceville/Lutte contre la pauvreté

Près de soixante participants à l'école de la gouvernance foncière



Photo : N.O

L'atelier parrainé par la FAO vise la réduction de la pauvreté.



Photo : Nadège O.

Les participants ont planché sur la gouvernance foncière au Gabon.

N.O.
Franceville/Gabon

FRANCEVILLE, chef-lieu du Haut-Ogooué a abrité, du 17 au 18 février 2016, l'atelier de partage inter-provincial englobant le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo. Il s'agit d'un concept de formation et de sensibilisation piloté par l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, à travers la direction provinciale de l'Agriculture du Haut-Ogooué. L'hôtel de ville de France-

ville a abrité les travaux, axés sur les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Cet atelier fait suite aux recommandations de l'atelier national qui s'est tenu en janvier 2015 à Libreville. Au cours de celui-ci, la FAO avait été invitée à appuyer le ministère de l'Agriculture dans l'organisation du même type d'atelier, basé sur la vulgarisation des directives volontaires aux entités décentralisées, à l'intérieur du pays. A cet effet, les assises de Franceville

constituaient la quatrième étape de la série d'ateliers au niveau provincial. Près de soixante acteurs de différents domaines d'activités, répartis en ateliers, autour d'un dialogue sur la gouvernance foncière au Gabon, y ont pris part. L'objectif étant de partager et permettre l'appropriation des directives par les acteurs et d'établir un premier diagnostic participatif sur la gouvernance foncière. Le secrétaire général de province, Sylvain Mayéné, a lancé les travaux, en présence du représentant du coordonnateur du bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, représentant de la FAO au

Gabon, Valère Nzeyimana. Celui-ci a relevé le rôle de la FAO dans le processus de développement des pays. « La FAO aide les pays en développement et les pays en transition à se moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, pour garantir une bonne nutrition pour tous. Les questions foncières font partie des activités prioritaires de la FAO, dans ses efforts globaux de lutte contre la faim et la pauvreté. En se mettant au service des pays, la FAO offre un forum neutre de coopération où ses Etats membres se réunissent sur une base égalitaire, pour négocier des accords et dé-

battre des politiques », a-t-il souligné. La gouvernance en question repose, en fait, sur des mécanismes et des processus qui permettent d'articuler les intérêts des citoyens, de tempérer leurs différences et de veiller à l'exercice de leurs droits et de leurs devoirs à l'égard des ressources naturelles, dans une équité responsable. La gouvernance foncière influence la façon d'utiliser et de mettre en valeur les ressources naturelles, notamment la terre, les forêts, les pêches et les eaux. L'appropriation des directives, au terme des deux jours de dialogue, permettra d'apporter une sécu-

rité foncière et un accès équitable aux ressources naturelles, dans le but d'éliminer la faim, la pauvreté, de soutenir le développement durable et d'améliorer l'environnement. Les retombées des dites assises permettront également au Gabon de rehausser l'image de l'agriculture familiale et de la petite agriculture pour sa contribution significative à l'éradication de la faim et de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence, à la gestion des ressources naturelles et au développement durable, estiment les organisateurs.

Consommation

Une tonne de produits impropres à la consommation détruite



Photo : N.O

Les produits périmés saisis....



Photo : Nadège O.

...et brûlés par l'Agasa.

N.O.
Franceville/Gabon

APRÈS avoir saisi une bonne quantité de produits de consommation et de cosmétique périmés, estimée à une tonne six cent quinze kilogrammes (1.615 kg), la délégation provinciale de l'Agence gabonaise de sécurité ali-

mentaire (Agasa), dirigée par Jérôme Boussougou Boulingui, en charge de la zone Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo, a procédé récemment à leur destruction sur le site de Mvengué. Ces aliments impropres à la consommation, mais vendus par les commerçants véreux, ont été incinérés. C'est en application des missions dévolues à l'Agasa, dans le cadre de la

sécurité alimentaire, que l'équipe de Franceville a fait le tour des magasins et restaurants locaux et de Moanda, où des produits, composés notamment de denrées alimentaires, bien qu'ayant atteint la date limite de consommation, ont été trouvés exposés sur les étagères. Ceux ayant un défaut de qualité ont également été retirés des rayons. « Notre mission est de sécuriser l'alimentation

des populations et de mettre hors de stock les aliments de mauvaise qualité. Notre priorité est de nettoyer les magasins des produits malsains », a indiqué Jérôme Boussougou Boulingui. De tous ces produits, les plus dangereux sont ceux liés à la consommation, qui se révèlent être toxiques, lorsqu'ils ont atteint la date d'expiration. En plus des magasins, les restaurants à Moanda et à Franceville

ont été vidés de leurs mauvais contenus. De façon globale, 90% des produits détruits sont ceux dont la date limite de consommation était dépassée et 10% des produits étaient frappés de défaut de qualité. Il s'agit donc des produits altérés et mal conservés. C'est notamment le cas du poisson-bar, du capitaine, des savons de lavage, qui ont révélé un défaut de qualité ou des

ailes de poule mal conservées. Le reste, notamment les serviettes hygiéniques, les huiles, yaourts, laits de toilette, beurre, pâte dentifrice, boîtes de conserve, papiers hygiénique, cubes maggi, et bien d'autres, avaient atteint la date de péremption. Une action qui devrait interpellé ces commerçants avides d'argent au détriment de la santé des consommateurs.